



# SYNTHESE DU GROUPE DE TRAVAIL : EMPLOIS ET COMPETENCES



**Mercredi 12 avril 2023 de 14h00 à 16h30**

**Salle Matisse de l'Espace Cambrésis**

**14 rue Neuve 59400 CAMBRAI**



# DÉROULÉ DE LA MATINÉE :

## Accueil et présentation

- Accueil (café)
- Contexte (projet BUS2, Plénière)
- Organisation (groupe/rôle etc.)

## Ateliers participatifs

- Définir pour chaque thématique les difficultés et leviers d'actions
- Présentation synthétique de chaque groupe de travail
- Décision collégiale pour les leviers d'actions à conserver

## **OBJECTIF DES ATELIERS PARTICIPATIFS :**

**Contribuer collectivement à la création de la feuille de route BUS.2 sur les thématiques « Marché » et « Emplois/Compétences » en mêlant nos expériences, nos compétences, et nos connaissances.**

# METHODOLOGIE ET ORGANISATION PRÉALABLE

## Mise en place d'ateliers participatifs :

- Etape 1 : relever les constats (difficultés) pour chaque thématique (20 à 30 minutes)
- Etape 2 : définir les leviers pour chaque thématique (20 à 30 minutes)

## Répartition en 3 sous-groupes :

- Désigner pour chaque sous groupe :
  - 1 rédacteur/rédactrice
  - 1 rapporteur/rapporteuse

# PRESENTATION ET CHOIX DES OBJECTIFS

Durée : 30 minutes

Présentation pour chaque thème des difficultés/leviers

Échanges et complétude si nécessaire

Décision collégiale des choix de pistes de réflexion pour le prochain groupe de travail.

**SYNTHÈSE DES RÉSULTATS PAR  
THÉMATIQUE DU GROUPE DE TRAVAIL  
« EMPLOIS ET COMPETENCES » ET  
DÉCISIONS COLLÉGIALES**

# LA CHARTE FORMATION

**Question numéro 1 : Quels seraient les facteurs essentiels à prendre en compte pour développer la charte formation ?**

## Liste des facteurs repérés:

- Charte est égale à une R.G.E+ des procédures en plus;
- Attention à l'absence d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O);
- Pour les élus, un sentiment de prise de risques et de responsabilités;
- Qui gèrera la charte?;
- Comment se protéger juridiquement (Pays du Cambrésis/Cambrésis Emploi) en cas, de soucis sur Chantier, ou vis-à-vis des artisans non signataires?
- Prendre en compte que la Charte n'est pas une recommandation (transparence);
- Quelle finalité? Appuyer les programmes de formation ou les recommander?
- Comment forcer les artisans à maintenir leur niveau de formation, et de qualité?
- Comment structurer la liste des artisans pour que ce soit lisible pour les particuliers?

**Selon les participants au groupe de travail, des facteurs essentiels sont à prendre en compte pour la charte. Parmi eux, nous pouvons retrouver principalement les facteurs de risques en terme de portage et d'animation de la charte (qui? Et comment? Transparence, responsabilités etc. ) les objectifs de la charte et la pérennisation de la « qualité RGE + » par les artisans (formation actualisée etc.).**

# LA CHARTE FORMATION

Question numéro 2 : Quels seraient les leviers pour favoriser la charte formation ?

## Liste des leviers possibles repérés par les participants :

- La piste d'une charte qualité à réaliser entre artisans pour coordonner les chantiers;
- La possibilité aux entreprises d'accéder à des commandes supplémentaires, et à se positionner plus;
- Permettrait de favoriser les entreprises locales par les Elus;
- Pourrait contribuer à garantir une qualité de travaux;
- Apport d'une contribution au développement de compétences locales:



# LA CHARTE FORMATION SYNTHESE ET DECISIONS

Selon les participants, la dénomination de la charte serait **plutôt une charte RGE +** le mot « formation » pourrait prêter à confusion. La coordination sur le chantier est une piste à prendre en compte pour la réalisation d'une charte.

Sa réalisation pourrait s'organiser **sous une forme de groupement, voire de club d'entreprises** (expérimentation du groupe Normand?)

La charte serait un **vecteur de développement de compétences locales** et d'appui pour mobiliser les entreprises locales (plus de commandes, utilisation des compétences locales, garantie de la qualité de travaux etc.)

Des vigilances ont été émises à plusieurs reprises, et notamment sur **l'absence d'assistance à maîtrise d'ouvrage** pour répondre aux besoins des particuliers, et amène à explorer la piste d'un service conseil, via la Régie du SPEE (pass rénovation), **mais également sur le portage de la charte (Qui?)**.

# LA FILIÈRE EMPLOI DE LA VALORISATION DES DÉCHETS DE CHANTIERS ET L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## Question numéro 1 : Quels seraient les facteurs essentiels pour ?

### Liste des difficultés évoquées :

- Les déchets mélangés (plastique, métaux, plâtre, isolant), les métaux revalorisés et les plastiques en déchetterie;
- En dehors des déchetteries, il n'y a pas d'interlocuteurs sur le Cambrésis, des déchetteries grand public;
- Filière spécifique pour les déchets de chantiers via l'I.A.E (en amont quel espace de stockage? la connaissance du tri des entreprises et en aval, la création d'un nouveau marché (obstacle : temps);
- Problème de l'amiante.

**Le tri, et le temps sont les facteurs principaux à prendre en compte pour la création d'une filière emploi « valorisation des déchets de chantiers via l'Insertion par l'Activité Economique »**

# LA FILIÈRE EMPLOI DE LA VALORISATION DES DÉCHETS DE CHANTIERS ET L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## Question numéro 2 : ?

### Liste des leviers possibles repérés par les participants :

- Via la liste des entreprises RGE, la création de parcours pour les demandeurs d'emploi et développant des immersions ciblées dans ces entreprises;
- Travailler sur le traitement des déchets dès la formation des jeunes, qui sont les futurs artisans;
- Inciter les entreprises à trier les déchets;
- Une déchetterie « industrielle » ou du bâtiment?;
- Eco organismes, pour les entreprises l'appel à l'IAE et une contribution à la R.S.E ;
- Une formation spécifique et adaptée à l'I.A.E;
- Norme R.E 2020;
- Prendre exemple et conseil : Espoir Avenir (I.A.E les déchets du bâtiment); Entreprise d'Insertion de l'Avesnois;

# LA FILIÈRE EMPLOI DE LA VALORISATION DES DÉCHETS DE CHANTIERS ET L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Selon les participants, il pourrait s'agir d'un réel **parcours I.A.E dans les métiers du B.T.P**, et notamment par la mise en place d'immersion via un appui sur les entreprises listées R.G.E et la mise en place de formations adaptées.

**Le tri des déchets** est évoqué comme une difficulté, et nécessiterait d'une part, des compétences, mais également des **espaces de stockages adaptés** sur le territoire (Sur le Cambrésis : des déchetteries grand public); le groupe de travail fait référence à la **norme R.E 2020** (<sup>1</sup>) qui repose sur une transformation progressive des techniques de construction, des filières industrielles et des solutions énergétiques, afin de maîtriser les coûts de construction et de garantir la montée en compétence des professionnels).

Le **facteur temps** a été largement partagé, notamment les délais pour la création d'une nouvelle filière emploi via l'I.A.E, la préparation des publics (formation, dont la notion de connaissance de tri des entreprises). Le groupe de travail a proposé d'**inviter** des porteurs de projets dans ce secteur professionnel. Deux ont été repérés par les participants : Audrey Mouly, directrice d'**Esprit Avenir** à **Escaupont**, et une **Entreprise d'Insertion dans l'Avesnois**. Leur participation aux groupes de travail, permettrait un retour d'expérience dans ce domaine sur des territoires limitrophes pour poursuivre les réflexions sur ce sujet.

Source :

1: <https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale> -re2020#:~:text=La%20RE2020%20repose%20sur%20une,mont%C3%A9e%20en%20comp%C3%A9tence%20des%20professionnels.

## **PROCHAINES RENCONTRE GROUPE DE TRAVAIL**

**Pour poursuivre la collaboration sur l'écriture de la feuille de route, un prochain groupe de travail « Emplois et Compétences » est prévu le :**

**JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2023  
De 14h00 à 16h00**

**Salle Matisse de l'Espace Cambrésis  
14 rue Neuve à CAMBRAI**

# MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

